

Bulletin n° 1 FFG - Saison 2014 - 2015

Numéro de licence de la saison précédente _____

Mme/Mlle/M (Nom, Prénom en lettres capitales) _____

Né(e) le _____ à _____ Département _____

Déclare :

- avoir choisi l'option n° _____ pour les garanties « Décès » et « Invalidité Permanente » (tableau 3 de la présente notice).
cotisation : option 1 : 5 € TTC - option 2 : 8 € TTC
- avoir choisi l'option n° _____ pour la garantie « Indemnité Journalière » pour un montant de _____ € de cotisation.
cotisation : voir tableau 4 de la présente notice.

Fait à _____ le _____

Signature du licencié souscripteur

(pour les licenciés mineurs, la signature des parents ou du tuteur légal est obligatoire)

Bulletin n° 1 à retourner à la FFG, 7 ter, cour des Petites Écuries 75010 Paris accompagné de votre règlement, par chèque bancaire uniquement, libellé à l'ordre d'Allianz.

Bulletin n° 2 FFG - Saison 2014 - 2015

Déclaration du licencié Fédération Française de Gymnastique

Je soussigné (Nom, Prénom en lettres capitales) _____

licencié de la FFG à (Nom du Club) _____

agissant pour le compte de l'enfant : Nom _____ Prénom _____

(pour les licenciés mineurs)

Déclare :

- avoir pris connaissance du contenu de la présente notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la FFG pour le compte de ses adhérents auprès d'Allianz et référencé ;
- avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, Indemnité Journalière) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la FFG (voir bulletin de souscription d'assurances facultatives et complémentaires ci-dessus) ;
- avoir choisi en complément de l'option de base (cocher les cases correspondantes) :
 Individuelle accident option 1 5 € TTC option 2 8 € TTC le contrat individuel Garantie
 Indemnité journalière pour un montant de _____ € de cotisation Accidents de la Vie (GAV)
 ne retenir aucune option complémentaire

Fait à _____ le _____

Signature du licencié souscripteur

(pour les licenciés mineurs, la signature des parents ou du tuteur légal est obligatoire)

Bulletin n° 2 à conserver par le Club.

Bulletin n° 3 FFG - Saison 2014 - 2015

De souscription du contrat Garantie des Accidents de la Vie (GAV)

Souscripteur :

Mme/Mlle/M (Nom, Prénom en lettres capitales) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Mail _____

Déclare choisir le contrat Garantie des Accidents de la Vie :

- pour une personne seule pour la famille : Nombre de personnes _____

date de naissance _____

(réservé au célibataire sans enfant)

Déclare souscrire : Formule 1 (indemnisation à partir de 25 % d'incapacité permanente)

Formule 2 (indemnisation à partir de 5 % d'incapacité permanente)

Tarifs annuels TTC	Personne seule		Famille	
	Sans sports dangereux*	Avec sports dangereux*	Sans sports dangereux*	Avec sports dangereux*
Formule 1	103,73 €	153,56 €	193,73 €	287,66 €
Formule 2	135,24 €	198,56 €	259,43 €	387,56 €

Fait à _____ le _____

Signature du souscripteur

* Sont considérés comme sports dangereux : les sports sous-marins, les sports aériens, y compris ULM, parapente et deltaplane, les sports mécaniques lors de leurs compétitions et essais, ainsi que tous les sports en qualité d'amateur par des sportifs inscrits sur les listes ministérielle de haut niveau.

Bulletin n° 3 à retourner au Cabinet Gomis Garrigues - 80, Allée des Demoiselles 31400 Toulouse.